

Stucky Holzprofilleisten AG  
8902 Urdorf

Référence: 40-0092-3, Date de révision 19.05.2021 Version 01, Remplace la version: Emission initiale Page 1 de 14

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

Stucky Profifix MS Polymère Hybrid EC1 plus, Colle de montage  
UFI: EVTP-86YC-5006-MA1T

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

#### 1.2.1 Utilisations pertinentes

Mastic  
Pour usage professionnel uniquement

#### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu

### 1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Société

Stucky Holzprofilleisten AG  
Im Grossherweg 8  
8902 Urdorf / SUISSE  
Téléphone +41 (44) 905 95 95  
Site internet [www.stucky-ag.ch](http://www.stucky-ag.ch)  
E-Mail [info@stucky-ag.ch](mailto:info@stucky-ag.ch)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

145 (24h) ou +41 44 251 51 51 (24h)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange: Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant. La classification cancérigène pour le dioxyde de titane n'est pas applicable sur la base de la forme physique (le produit n'est pas une poudre)

#### Classification:

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat.  
Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

### 2.2 Eléments de l'étiquette, Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

#### Mentions de danger:

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Autres informations:

non

#### Dangers supplémentaires (statements):

EUH212 Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas respirer cette poussière.  
EUH208 Contient Diocylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain. | Triméthoxyvinylsilane. | N-(3(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine. Peut produire une réaction allergique.  
2% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.  
  
Contient 32% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

### 2.3 Autres dangers

Inconnu

Stucky Holzprofilleisten AG  
 8902 Urdorf

Référence: 40-0092-3, Date de révision 19.05.2021 Version 01, Remplace la version: Emission initiale Page 2 de 14

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances Ne s'applique pas.

#### 3.2 Mélanges

Ingrédient	Identifiant (s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Carbonate de calcium	(N° CAS) 471-34-1 (N° CE) 207-439-9	30 - 60	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnell e
Oxyde de verres, produits chimiques	(N° CAS) 65997-17-3 (N° CE) 266-046-0	3 - 7	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnell e
Dioxyde de titane (N° d'enregistrement REACH:01-2119489379-17)	(N° CAS) 13463-67-7 (N° CE) 236-675-5	1 - 5	Carc. 2, H351 (Inhalation)
Noir de carbone (N° d'enregistrement REACH:01-2119384822-32)	(N° CAS) 1333-86-4 (N° CE) 215-609-9	< 3	Substance non classée comme dangereuse
Diocetylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain (N° d'enregistrement REACH:01-0000020199-67)	(N° CAS) 54068-28-9 (N° CE) ELINCS 483-270-6	< 1	Skin Sens. 1B, H317 Repr. 2, H361d Tox. aquatique chronique 2, H411
Triméthoxyvinylsilane (N° d'enregistrement REACH:01-2119513215-52)	(N° CAS) 2768-02-7 (N° CE) 220-449-8	< 1	Skin Sens. 1B, H317 Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H332
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine (N° d'enregistrement REACH:012119970215-39)	(N° CAS) 1760-24-3 (N° CE) 217-164-6	< 1	Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H302 Lésions oculaires 1, H318 Sens. cutanée 1, H317 STOT RE 2, H373
[[3,5-bis(1,1-diméthyléthyl)-4hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) (N° d'enregistrement REACH:01-211997823137)	(N° CAS) 63843-89-0 (N° CE) 264-513-3	< 0,1	Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10 Tox. aigüe 4, H302

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

**Stucky Holzprofilleisten AG**  
8902 Urdorf

Référence: 40-0092-3, Date de révision 19.05.2021 Version 01, Remplace la version: Emission initiale Page 3 de 14

#### 4. PREMIERS SOINS

##### 4.1 Description des premiers secours:

- Inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.
- Contact avec la peau:** Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux:** Aucun premier secours n'est anticipé.
- En cas d'ingestion:** Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

##### 4.2 Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

##### 4.3 Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

##### 5.1 Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

##### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

##### Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

##### 5.3 Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

#### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

##### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

##### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

**Stucky Holzprofilleisten AG**  
**8902 Urdorf**

Référence: 40-0092-3, Date de révision 19.05.2021 Version 01, Remplace la version: Emission initiale Page 4 de 14

**6.4 Références à d'autres sections:**

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

**7. Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:** Stocker à

l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):**

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

**8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Valeurs limites d'exposition:**

**Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Dioxyde de titane	13463-67-7	VME Suisse	VLEP (poussières respirables) (8 heures) : 3 mg/m <sup>3</sup>	Foetotoxique Groupe C
Carbonate de calcium	471-34-1	VME Suisse	VLEP (poussières respirables) (8 heures) : 3 mg/m <sup>3</sup>	
Étain, composants organiques	54068-28-9	VME Suisse	VLEP (Sn, fraction inhalable)(8 heures):0.1 mg/m <sup>3</sup> ; VLEP (Sn, poussières inhalables)(8 heures):0.1 mg/m <sup>3</sup> ; VLCT (Sn, fraction inhalable)(15 minutes):0.2 mg/m <sup>3</sup>	la peau
Verre aux oxydes, produits chimiques	65997-17-3	VME Suisse	VLEP (fibre) ( 8 heures): 0.5 fibre/ml	
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Déterminé par le fabricant	VLEP (non-fibreux, respirable)(8 heures) : 3 mg/m <sup>3</sup> ; VLEP (non-fibreux, fraction inhalable)(8 heures) : 10 mg/m <sup>3</sup>	

VME Suisse : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail.

VLEP Valeurs limites de moyenne d'exposition

**Valeurs limites biologiques**

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Stucky Holzprofilleisten AG  
8902 Urdorf

Référence: 40-0092-3, Date de révision 19.05.2021 Version 01, Remplace la version: Emission initiale Page 5 de 14

**8.2 Contrôles de l'exposition:**

**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

**8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**

**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée: Lunettes de sécurité avec protection latérale.

**Protection de la peau/la main**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Polymère laminé

**Protection respiratoire:**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation: Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules.  
Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

**8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Non applicable.

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Couleur	Blanc
Odeur	Odeur légère
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	>=120 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Limites d'inflammabilité (LEL)	0,7 % en volume
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point d'éclair:	91 °C [Méthode de test:méthode ISO] [Conditions:ISO 3679]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition pH	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité cinématique	<i>Non applicable.</i>
Hydrosolubilité	Non miscible
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

**Stucky Holzprofilleisten AG**  
**8902 Urdorf**

Référence: 40-0092-3, Date de révision 19.05.2021 Version 01, Remplace la version: Emission initiale Page 6 de 14

Densité relative 1,34 [Réf. Standard :Eau = 1]  
Densité de vapeur relative Pas de données de tests disponibles.

**9.2 Autres informations:**

**9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité**

Composés Organiques Volatils Pas de données de tests disponibles.  
Taux d'évaporation: Pas de données de tests disponibles.  
Teneur en matières volatiles: Pas de données de tests disponibles.

**10. STABILITE ET REACTIVITE**

**10.1 Réactivité:**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

**10.2 Stabilité chimique:**

Stable.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses:**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4 Conditions à éviter:**

Non déterminé

**10.5 Matériaux à éviter:**

Non déterminé

**10.6 Produits de décomposition dangereux:**

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Methanol	Humidité

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008**

**Les signes et symptômes d'exposition**

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

**Inhalation:**

Aucun effet sur la santé connu.

**Contact avec la peau:**

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

**Contact avec les yeux:**

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

**Stucky Holzprofileisten AG**  
**8902 Urdorf**

Référence: 40-0092-3, Date de révision 19.05.2021 Version 01, Remplace la version: Emission initiale Page 7 de 14

**Ingestion:**

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

**Autres effets de santé:**

**Toxicité pour la reproduction / le développement**

Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aiguë**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Carbonate de calcium	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Carbonate de calcium	Inhalation - Poussières / Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Carbonate de calcium	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Oxyde de verres, produits chimiques	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde de verres, produits chimiques	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Cutané	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Inhalation - Poussières / Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Noir de carbone	Cutané	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Noir de carbone	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine	Inhalation - Poussières / Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 >1.49, <2.44 mg/l
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine	Ingestion	Rat	LD50 1 897 mg/kg
Triméthoxyvinylsilane	Cutané	Lapin	LD50 3 260 mg/kg
Triméthoxyvinylsilane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 16,8 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	Ingestion	Rat	LD50 7 120 mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organismes	Valeur
Carbonate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de verres, produits chimiques	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
Noir de carbone	Lapin	Aucune irritation significative
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine	Lapin	Moyennement irritant
Triméthoxyvinylsilane	Lapin	Irritation minimale.

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

**Stucky Holzprofilleisten AG**  
**8902 Urdorf**

Référence: 40-0092-3, Date de révision 19.05.2021 Version 01, Remplace la version: Emission initiale Page 8 de 14

Nom	Organismes	Valeur
Carbonate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de verres, produits chimiques	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
Noir de carbone	Lapin	Aucune irritation significative
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine	Lapin	Corrosif
Triméthoxyvinylsilane	Lapin	Aucune irritation significative

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
Dioxyde de titane	Homme et animal	Non-classifié
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine	Multiples espèces animales.	Sensibilisant
Triméthoxyvinylsilane	Cochon d'Inde	Non-classifié
Diocetylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	Souris	Sensibilisant

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagenicité cellules germinales**

Nom	Route	Valeur
Oxyde de verres, produits chimiques	in vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de titane	in vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	in vitro	Non mutagène
Noir de carbone	in vitro	Non mutagène
Noir de carbone	in vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Triméthoxyvinylsilane	in vitro	Non mutagène
Triméthoxyvinylsilane	in vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Cancérogénicité**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Oxyde de verres, produits chimiques	Inhalation	Multiples espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de titane	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Dioxyde de titane	Inhalation	Rat	Cancérogène
Noir de carbone	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Noir de carbone	Ingestion	Souris	Non-cancérogène
Noir de carbone	Inhalation	Rat	Cancérogène



**Stucky Holzprofileisten AG**  
 8902 Urdorf

Référence: 40-0092-3, Date de révision 19.05.2021 Version 01, Remplace la version: Emission initiale Page 9 de 14

**Toxicité pour la reproduction**

**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Carbonate de calcium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 625 mg/kg/day	Avant l'accouplement et pendant la gestation
Triméthoxyvinylsilane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	Avant l'accouplement - Lactation
Triméthoxyvinylsilane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	Avant l'accouplement - Lactation
Triméthoxyvinylsilane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	Avant l'accouplement - Lactation
Triméthoxyvinylsilane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1,8 mg/l	Pendant l'organogénèse
Diocylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	NOAEL 1,8 mg/kg/day	Avant l'accouplement - Lactation

**Organe(s) cible(s)**

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Carbonate de calcium	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,812 mg/l	90 minutes

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Carbonate de calcium	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Oxyde de verres, produits chimiques	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Humain	NOAEL Pas disponible	Exposition professionnelle
Dioxyde de titane	Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Noir de carbone	Inhalation	pneumoconiosis	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
N-(3-	Inhalation	Système respiratoire	Risque présumé d'effets graves	Rat	NOAEL 0,015 mg/l	90 jours

**Stucky Holzprofilleisten AG**  
**8902 Urdorf**

Référence: 40-0092-3, Date de révision 19.05.2021 Version 01, Remplace la version: Emission initiale Page 10 de 14

(triméthoxysilyl)propyl)éthylendiamine			pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.			
Triméthoxyvinylsilane	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL mg/l	14 semaines
Triméthoxyvinylsilane	Inhalation	système hématopoïétique   des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	14 semaines
Triméthoxyvinylsilane	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 250 mg/kg/day	40 jours
Triméthoxyvinylsilane	Ingestion	Système endocrine   système hématopoïétique   Foie   système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	40 jours

**Danger par aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.**

**11.2 Informations sur d'autres dangers**

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

**12.1 Toxicité:**

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Carbonate de calcium	471-34-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
Carbonate de calcium	471-34-1	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Carbonate de calcium	471-34-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Carbonate de calcium	471-34-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	100 mg/l
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>1 000 mg/l

**Stucky Holzprofilleisten AG**  
**8902 Urdorf**

Référence: 40-0092-3, Date de révision 19.05.2021 Version 01, Remplace la version: Emission initiale Page 11 de 14

Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Puce d'eau	Expérimental	72 heures	EC50	>1 000 mg/l
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	>1 000 mg/l
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	>=1 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Boue activée	Expérimental	3 heures	NOEC	>=1 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	Expérimental	72 heures	EC50	>10 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	Expérimental	72 heures	NOEC	5 600 mg/l
Noir de carbone	1333-86-4	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>=100 mg/l
Noir de carbone	1333-86-4		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			N/A
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylendiamine	1760-24-3	Bactéries	Expérimental	16 heures	EC50	67 mg/l
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylendiamine	1760-24-3	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	168 mg/l
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylendiamine	1760-24-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	8,8 mg/l
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylendiamine	1760-24-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	81 mg/l
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylendiamine	1760-24-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	3,1 mg/l
Diocetylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	54068-28-9	Puce d'eau	Estimé	24 heures	EC50	1,3 mg/l
Diocetylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	54068-28-9	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	0,52 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Bactéries	Expérimental	5 heures	EC10	1,1 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>957 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	191 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	169 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	957 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	28 mg/l
[[3,5-bis(1,1diméthyléthyl)-4hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6pentaméthyl-4pipéridyle)	63843-89-0	Boue activée	Expérimental	3 heures	IC20	>100 mg/l
[[3,5-bis(1,1diméthyléthyl)-4hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6pentaméthyl-4pipéridyle)	63843-89-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,002 mg/l

**Stucky Holzprofileisten AG**  
**8902 Urdorf**

Référence: 40-0092-3, Date de révision 19.05.2021 Version 01, Remplace la version: Emission initiale Page 12 de 14

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Carbonate de calcium	471-34-1	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Dioxyde de titane	13463-67-7	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Noir de carbone	1333-86-4	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine	1760-24-3	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	1.5 minutes (t 1/2)	Méthode non standard
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine	1760-24-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	39 % en poids	Méthode non standard
Diocetylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	54068-28-9	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	51 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
[[[3,5-bis(1,1diméthyléthyl)-4hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6pentaméthyl-4pipéridyle)	63843-89-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	2 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Carbonate de calcium	471-34-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dioxyde de titane	13463-67-7	Expérimental BCFCarp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	9.6	Méthode non standard
Noir de carbone	1333-86-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine	1760-24-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

**Stucky Holzprofileisten AG**  
**8902 Urdorf**

Référence: 40-0092-3, Date de révision 19.05.2021 Version 01, Remplace la version: Emission initiale Page 13 de 14

Diocetylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	54068-28-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Estimé Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-2	Méthode non standard
[[[3,5-bis(1,1diméthyléthyl)-4hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6pentaméthyl-4pipéridyle)	63843-89-0	Expérimental BCFCarp	60 jours	Facteur de bioaccumulation	≤437.1	OECD 305C-Bioaccum degré de poisson

**12.4. Mobilité dans le sol:**

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	650 l/kg	Episuite™
[[[3,5-bis(1,1diméthyléthyl)-4hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6pentaméthyl-4pipéridyle)	63843-89-0	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	≥4 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™

**12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:**

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

**12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne**

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

**12.7. Autres effets indésirables** Pas d'information disponible.

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

**Stucky Holzprofileisten AG**  
**8902 Urdorf**

Référence: 40-0092-3, Date de révision 19.05.2021 Version 01, Remplace la version: Emission initiale Page 14 de 14

**Code déchets EU (produit tel que vendu)**

080409\* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

La collecte des déchets doit être assurée par une entreprise agréée pour les déchets spéciaux, à l'occasion de quoi le code de déchet doit être mentionné. Vous trouverez une liste des entreprises correspondantes sous [www.veva-online.ch](http://www.veva-online.ch).

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Non réglementé pour le transport.

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange**

**Cancérogénicité**

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
Noir de carbone	333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

**Statut des inventaires**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**Liste des codes des mentions de dangers H**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H332	Nocif par inhalation.
H351i	Susceptible de provoquer le cancer.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Raison de la révision:**

Aucune information sur la révision n'est disponible

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.